Docusign Envelope ID: 9789FC80-CAA9-426E-8730-DA5A415FB720

Olivier MALLEN
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
Expert-comptable de justice

Anthony LIGER
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

FEGEFLUC
Fédération Nationale des Groupements
des Entreprises Françaises
dans la Lutte contre le Cancer
Association loi 1901
Siège social : 9 Rue de la République
13002 MARSEILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

Docusign Envelope ID: 9789FC80-CAA9-426E-8730-DA5A415FB720

Aux membres de l'organe délibérant de l'association FEGEFLUC

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Président, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FEGEFLUC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

Docusign Envelope ID: 9789FC80-CAA9-426E-8730-DA5A415FB720

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres du Conseil d'Administration

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celle-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude

Docusign Envelope ID: 9789FC80-CAA9-426E-8730-DA5A415FB720

peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend en connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité de l'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 8 juillet 2025

S.A AMA - ORGATEC
Olivier MALLEN



Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence

Docusign Envelope ID: 9789FC80-CAA9-426E-8730-DA5A415FB720

BILAN - ACTIF

FEGEFLUC - 13002 Marseille
SIRET 34080326100031

Période N du 01/01/2024 au 31/12/2024
Période N-1 du 01/01/2023 au 31/12/2023

			Exercice N			Exercice N - 1
			Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes (immo. incorporelles)				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 736	2 317	1 419	1 593
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes (immo. corporelles)				
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations et créances rattachées				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres	433		433	433
TOTAL (I)			4 169	2 317	1 852	2 026
ACTIF CIRCULANT	Stock et en-cours					
	CRÉANCES	Clients, usagers et comptes rattachés	18		18	
		Reçues par legs ou donations				
		Autres créances				
	Valeurs mobilières de placement					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités		315 003		315 003	248 852
COMPTES DE RÉGULARISATIONS	Charges constatées d'avance		1 517		1 517	1 444
	TOTAL (II)		316 538		316 538	250 297
	Frais d'émission des emprunts (III)					
	Primes de remboursement des emprunts (IV)					
	Écarts de conversion actif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I À V)			320 707	2 317	318 391	252 323

Docusign Envelope ID: 9789FC80-CAA9-426E-8730-DA5A415FB720

BILAN - PASSIF

FEGEFLUC - 13002 Marseille
SIRET 34080326100031

Période N du 01/01/2024 au 31/12/2024
Période N-1 du 01/01/2023 au 31/12/2023

			Exercice N	Exercice N - 1
FONDS PROPRES	SANS DROIT DE REPRISE	Fonds propres statutaires (sans droits de reprise)	39 000	32 000
		Fonds propres complémentaires (sans droits de reprise)		
	AVEC DROIT DE REPRISE	Fonds propres statutaires (avec droits de reprise)		
		Fonds propres complémentaires (avec droits de reprise)		
	Écarts de réévaluation			
	RÉSERVES	Réserves statutaires ou contractuelles		
		Réserves pour projet de l'entité		
		Autres réserves		
	Report à nouveau		148 737	136 661
	Excédent ou déficit de l'exercice		5 298	12 075
	Situation nette			
	CONSOMPTIBLES	Subventions d'investissement		
		Provisions réglementées		
	TOTAL (I)		193 035	180 737
FONDS REPORTÉS OU DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations			
	Fonds dédiés			
	TOTAL (II)			
PROVISIONS	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges		107 707	51 483
	TOTAL (III)		107 707	51 483
DETTES	Emprunts obligatoires et assimilés (titres associatifs)			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
	Emprunts et dettes financières divers			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
	Dettes des legs ou donations			
	Dettes fiscales et sociales		13 701	14 672
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes		3 948	5 431
	Instruments de trésorerie			
COMPTES DE RÉGULARISATION	Produits constatés d'avance			
	TOTAL (IV)		17 649	20 103
	Écarts de conversion passif	(V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I À V)		318 391	252 323

Docusign Envelope ID: 9789FC80-CAA9-426E-8730-DA5A415FB720

COMPTE DE RÉSULTAT (1/2)

FEGEFLUC - 13002 Marseille
SIRET 34080326100031

Période N du 01/01/2024 au 31/12/2024
Période N-1 du 01/01/2023 au 31/12/2023

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS D'EXPLOITATION		Cotisations		
	VENTES DE BIENS ET SERVICES	Ventes de biens dont ventes de dons en nature ( )		
		Ventes de prestations de service dont parrainages ( )		
	PRODUITS DE TIERS FINANCEURS	Concours publics et subventions d'exploitation		
		Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
		Ressources liées à la générosité du public dont dons manuels ( ) Mécénats ( ) Legs, donations et assurances-vie ( )	12	24
		Contributions financières	602 921	551 574
		Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
		Utilisations des fonds dédiés		
		Autres produits		
		TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	602 933	551 598
CHARGES D'EXPLOITATION		Achats de marchandises		
		Variation de stock		
		Autres achats et charges externes	17 673	30 125
		Aides financières	12 000	8 272
		Impôts, taxes et versements assimilés	272	478
		Salaires et traitements	48 180	50 772
		Charges sociales	19 501	18 593
		Dotations aux amortissements et aux dépréciations	544	536
		Dotations aux provisions	87 000	9 000
		Reports en fonds dédiés		
		Autres charges	420 500	425 000
		TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	605 670	542 777
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION		(I - II)	(2 737)	8 821
PRODUITS FINANCIERS		Produits financiers de participations		
		Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
		Autres intérêts et produits assimilés	2 630	2 483
		Reprises sur provisions et transferts de charges		
		Différences positives de change		
		Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
		TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	2 630	2 483

Docusign Envelope ID: 9789FC80-CAA9-426E-8730-DA5A415FB720

COMPTE DE RÉSULTAT (2/2)

FEGEFLUC - 13002 Marseille
SIRET 34080326100031

Période N du 01/01/2024 au 31/12/2024
Période N-1 du 01/01/2023 au 31/12/2023

		Exercice N	Exercice N - 1
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)		2 630	2 483
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)		(107)	11 304
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	576	920
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 943	
	Produits exceptionnels sur reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	5 519	920
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	114	149
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	114	149
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		5 405	771
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)			
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	611 081	555 001
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	605 783	542 926
Excedent ou deficit		5 298	12 075
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Dons en nature		
	Prestations en nature		
	Bénévolat	(17 600)	15 922
	TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (IX)	(17 600)	15 922
CHARGES DES CONTRIB-UTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Secours en nature		
	Mises à disposition gratuite de biens		
	Prestations en nature	(3 358)	
	Personnel bénévole	(14 242)	15 922
	TOTAL CHARGES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE EN NATURE (X)	(17 600)	15 922

Docusign Envelope ID: 9789FC80-CAA9-426E-8730-DA5A415FB720

FEGEFLUC

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

Annexe au bilan clos le 31 Décembre 2024 dont le total est de 318.390,73 € et au compte de gestion présenté sous forme de liste faisant apparaître un excédent de 5.297,95 €

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

RAPPEL DE L'OBJET DE L'ASSOCIATION

L'association a pour but de contribuer dans toute la mesure de ses moyens intellectuels, moraux et financiers à la lutte entreprise contre le Cancer.
Ses moyens d'action sont la création de Groupements régionaux, la coordination de l'action de tous les Groupements constituant l'Association, la définition des moyens d'action des divers Groupements par la création de bourses en faveur des chercheurs, les donations à la Recherche Scientifique sur le Cancer, les secours à l'Action Sociale envers les malades cancéreux, la diffusion des objectifs poursuivis et des réalisations obtenues par la publication de Bulletins d'informations.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

. Continuité de l'activité
. Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
. Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les écritures comptables ont été enregistrées sur le vu des justificatifs classés dans le dossier des pièces comptables.

CHANGEMENT DE MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT DE MÉTHODE DE PRÉSENTATION

La présentation du compte d'emploi des ressources (CER) et du compte de résultat par origine et destination (COD) tiennent compte de la nouvelle réglementation applicable aux exercices ouverts à compter du 01/01/20.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Situations et mouvements / Rubriques	A Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	B Augmentations	C Diminutions	D Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	3365,74	369,99		3735,73
Immobilisations financières	433,33			433,33
TOTAL	**3799,07**	**369,99**	**0**	**4169,06**

Docusign Envelope ID: 9789FC80-CAA9-426E-8730-DA5A415FB720

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Situations et mouvements / Rubriques	A Amortissements cumulés au début de l'exercice	B Augmentations dotations de l'exercice	C Diminutions d'amortissements de l'exercice	D Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	0,00			0,00
Immobilisations corporelles	1772,68	543,95		2316,63
Immobilisations financières				
TOTAL	**1772,68**	**543,95**	**0**	**2316,63**

TABLEAU DES PROVISIONS

Situations et mouvements / Rubriques	A Provisions au début de l'exercice	B Augmentations dotations de l'exercice	C Diminutions reprises de l'exercice	D Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour risques	31000,00	7000,00		38000,00
Provisions pour charges	51483,01	80000,00	23776,02	107706,99
Provisions pour dépréciations				
TOTAL	**82483,01**	**87000,00**	**23776,02**	**145706,99**

ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif Echéances à moins 1 an	Liquidité de l'actif Echéances à plus 1 an	Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif Echéances à moins 1 an	Degré d'exigibilité du passif Echéances A plus 1 an	Degré d'exigibilité du passif Echéances A plus 5 ans
Créances de l'actif immobilisé				Emprunts obligataires convertibles (2)				
Créances rattachées à des participations				Autres emprunts obligataires				
Prêts (1)				Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
Autres				à 2 ans au maximum à l'origine				
Créances de l'actif circulant				à plus de 2 ans à l'origine				
Créances clients et comptes rattachés				Emprunts et dettes financières divers (2)				
Autres				Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3948,20	3948,20		
Charges constatées d'avance	1517,43	891,00	626,43	Dettes fiscales et sociales	13700,75	13700,75		
				Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
				Autres dettes				
				Produits constatés d'avance				
TOTAL	**1517,43**	**891,00**	**626,43**	**TOTAL**	**17648,95**	**17648,95**		
(1) Prêts accordés en cours d'exercice. Prêts récupérés en cours d'exercice.				(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice. Emprunts remboursés en cours d'exercice.				

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours.
(b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours.

Docusign Envelope ID: 9789FC80-CAA9-426E-8730-DA5A415FB720

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉES (PAR LA VOLONTÉ DU DONATEUR)

Situations / Ressources	Montant initial (1)	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice (7894) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D = A – B + C
TOTAL	**NÉANT**	**NÉANT**	**NÉANT**	**NÉANT**	**NÉANT**

(1) Il peut paraître intéressant d'indiquer le montant initial de la subvention avec mention de l'année d'attribution

RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC, DES LEGS ET DES DONATIONS AFFECTÉS (PAR LA VOLONTÉ DU DONATEUR)

Situations / Ressources	Montant initial (2)	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice (7895 ou 7897) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894 ou 6897) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D = A – B + C
- Dons manuels					
Sous-total					
- Legs et donations					
Sous-total					
TOTAL	**NÉANT**	**NÉANT**	**NÉANT**	**NÉANT**	**NÉANT**

TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS

Legs et donations	Encaissements	Décaissements et virements pour affectation définitive	Solde des legs et donations en début d'exercice (475)	Solde des legs et donations en fin d'exercice
TOTAL	**NÉANT**	**NÉANT**	**NÉANT**	**NÉANT**

TABLEAU DE SUIVI DES DONS EN NATURE RESTANT À VENDRE

Dons en nature	Utilisation par l'association ou la fondation				
	A nouveau (stock initial) A	Utilisées B	Sorties vendues C	Stockées D	Solde (stock final) E=A-B-C+D
	NÉANT				**NÉANT**

Docusign Envelope ID: 9789FC80-CAA9-426E-8730-DA5A415FB720

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

	Fonds propres ouverture	Affectation du résultat N-1		Augmentation		Diminution ou compensation		Fds propres clôture 31/12/23
	Montant	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	1000							1000
Fonds propres avec droit de reprise								
Écarts de réévaluation								
Réserves statutaires ou contractuelles	31000			7000				38000
Réserves pour projet de l'entité								
Autres réserves								
Report à nouveau	136661	12075						148736
Excédent ou déficit de l'exercice	12075			5298		12075		5298
Situation nette	180736	12075		12298		12075		193034
Dotations consomptibles								
Subvention d'investissement								
Provisions réglementées								
TOTAL	180736			12298		12075		193034

AFFECTATIONS DE L'EXCEDENT DISPONIBLE DEFINITIVEMENT ACQUIS

Origines		
- Excédent comptable définitivement acquis		12075
- Report à nouveau antérieur		136661
- Prélèvement, le cas échéant, sur les réserves dont notamment la reprise de fonds antérieurement affectés au projet associatif.		
Affectations		
- Report à nouveau	148736	
- Réserves (dont celle pour le projet associatif)		
- Fonds propres		

PRODUITS À RECEVOIR **18,00**

CRÉANCES À RECEVOIR **NEANT**

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE **1517,43**

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE **NÉANT**

DÉTAIL DES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	**3948,20**
Comptes fournisseurs	731,00
Comptes fournisseurs factures non parvenues	3217,20

Docusign Envelope ID: 9789FC80-CAA9-426E-8730-DA5A415FB720

DÉTAIL DES DETTES FISCALES ET SOCIALES	**13700,71**
a) Organismes sociaux	
URSSAF	1715,21
Caisse de retraite	1620,97
Formation professionnelle	
b) Dettes concernant les congés payés	
Dettes congés à payer	7344,78
Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	2864,96
Etat – prélèvement à la source	154,79

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	
Honoraires facturés au titre du contrôle des comptes	3217,20
Honoraires facturés au titre de conseils et prestations de services	0,00

INFORMATIONS À CARACTÈRE FISCAL
NÉANT

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

DÉSIGNATION	VALEUR COMPTABLE	VALEUR AU 31/12/2024	ÉCART
LIVRET A Société générale	87656,00	87656,00	0,00
TOTAL	**87656,00**	**87656,00**	**0,00**

INFORMATION CONCERNANT LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (bénévolats, mises à disposition.....) [3] 17.600,22 €
Le bénévolat des intervenants a été évalué à 466 heures, valorisées
- Soit au Smic :11,88 € majoré des charges sociales au taux de 39,01% pour la majorité des bénévoles
- À 50,00 € + charges à 19,51 € pour les membres du bureau

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Engagements sur aides accordées Restant à verser au 31.12.2024 : NÉANT

[3]. Les méthodes de quantification et de valorisation retenues sont à détailler.